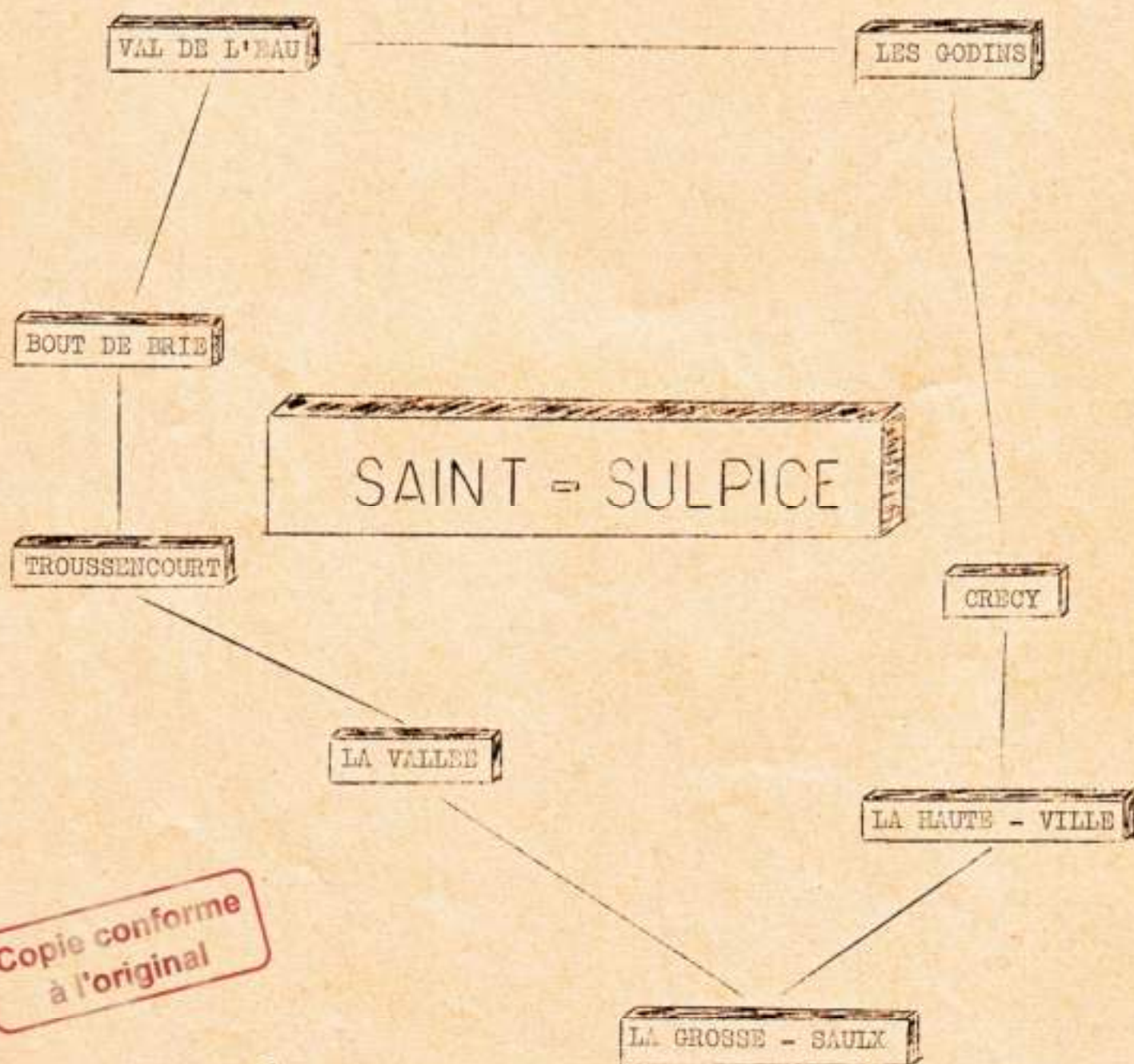


INFORMATIONS MUNICIPALES



Copie conforme
à l'original

BULLETIN N° 6.
ANNEE : ~~1979~~ 80

juin 80

AU CONSEIL

7 FEVRIER 1979

Assainissement. Acquisition du terrain pour la station:

La D.D.A. propose la mise à l'enquête publique et parcellaire du 13- 02 au 15-03-79.

Branchements nouveaux

Le C.M. accepte la mise en place d'une antenne vers la salle des fêtes. La redevance d'assainissement pour les raccordés ou les raccordables est déjà facturée par la S.A.G.E.A.

Régroupement pédagogique

Partage des frais de fonctionnement de la petite classe entre Abbecourt et St Sulpice au prorata du nombre d'enfants.

14 MARS 1979

Assainissement

Délibération concernant le financement de la station d'épuration, soit:

-coût approximatif.....	600.000 Frs
-subvention 30%	180.000 Frs
-emprunt ou autofinancement..	420.000 Frs

S.A.G.E.A.

En réponse au courrier concernant l'affermage la 1^{ère} facturation a dû être effectuée auprès des particuliers raccordés ou raccordables pour pouvoir procéder à la récupération de la T.V.A. dont la commune profitera en partie. De plus la S.A.G.E.A. nous informe que la redevance forfaitaire de 50 Frs concerne l'année 79 puisqu'elle est payable d'avance.

Taxe locale d'équipement (T.L.E.)

Lecture d'un document sur cette taxe; il s'avère que ce problème complexe est à étudier sérieusement en commission.

Divagation de chiens

Refaire savoir aux administrés qu'il est interdit de laisser errer les animaux domestiques.

28 MARS 1979

Assainissement

Emprunt de 420.000 Frs; il sera fait appel aux différents

organismes prêteurs(CRCA, Caisse d'épargne, etc...)

Budget primitif

Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de / 495.211 Frs.

Augmentation des impôts de 15 %. La première annuité d'emprunt d'assainissement a pu être payée sans puiser dans les réserves.

Dépenses d'investissement et recettes équilibrées à la somme de 822.000 Frs. Dans cet investissement est prévu la station : 600.000 Frs.

Classe enfantine

La préfecture nous annonce une subvention de 60% sur une dépense de 38. 000 Frs pour les sanitaires. Cela étant insuffisant, le C. M. envisage la révision du problème.

Commission bâtiments

Le C.M. adopte les priorités présentées par la commission aux différents travaux, et lui alloue une somme de 89.000 Frs.

Abri de car

Construction pour l'hiver prochain, place de l'Argillère d'un abri esthétique. L'entrepreneur communal sera contacté.

Ordures ménagères

Pour éviter l'afflux d'ordures émanant des communes avoisinantes, des mesures vont être prises avec Mr le maire d'Abbecourt.

Football - Club

Installation d'un poste d'eau courante près du vestiaire
La tranchée sera creusée par les joueurs. Le branchement sera fait par un plombier.

27 AVRIL 1979

Assainissement - Station :

Emprunt de 420.000 Frs à la Caisse d'épargne; remboursement en 20 ans ; taux : 9, 25% .

Révision des tarifs de raccordement à compter du 1-1-79

-2500 Frs pour maisons anciennes (prix bloqué)

-9000 Frs pour maisons nouvellement construites; cette somme ne doit pas être supérieure à 80% du prix d'une installation classique(filtre+ fosse septique+ puisard +bac dégraisseur)
Ce prix sera actualisé chaque année)

(suite dernière page)

LA TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT (T.L.E.)

Le Conseil Municipal de St Sulpice envisage de rechercher des fonds afin d'alléger les finances de la commune, et de voir plus loin dans les aménagements futurs. Le texte qui suit est un résumé que nous essayerons de rendre aussi compréhensible que possible sans référence à la dénomination des textes officiels.

OBJET DE LA T.L.E.

Elle a pour objet de fournir aux communes une partie au moins des ressources nécessaires à la réalisation des équipements publics, et plus spécialement des équipements collectifs dits "secondaires" liés au développement des constructions nouvelles.

CHAMP D'APPLICATION

a) De plein droit dans les communes de plus de 10.000 hab.

b) Par délibération du C.M. dans les autres communes.

Il est à noter que 1/3 des communes du département est actuellement soumis à la T.L.E.

Le taux de la taxe peut varier de 1 à 3%; elle est votée pour 3 ans.

QUI PAIE LA T.L.E. ?

Toutes les constructions neuves, la taxe étant calculée par l'addition des surfaces de plancher H.O. déterminées par les plans du permis de construire; le taux de base est variable en fonction de la nature de la construction. Il est donc important de connaître exactement le permis de construire; en l'absence de celui-ci, il est prévu des amendes importantes.

QUI NE PAIE PAS LA T.L.E. ?

Les constructions édifiées par l'Etat, le département, les collectivités locales, les édifices culturels, les bâtiments agricoles; d'autres organisations sont également exclues dont la liste est assez longue à énumérer et dont, pour l'instant, la construction n'est pas envisagée dans la commune.

D'autre part, la commune peut par délibération du C.M., exonérer telle ou telle catégorie. Le montant total de la T.L.E. est recouvré sur une période de 3 ans.

DEVOIRS DE LA COMMUNE

Dès l'instant où le maire a donné un avis favorable sur une demande de permis de construire, il doit en assurer l'accès par un chemin carrossable, et éventuellement prolonger le réseau d'assainissement jusqu'à la construction, étant bien entendu que le prolongement du réseau d'eau et d'électricité reste à la charge du constructeur; toutefois, des cas précis sont envisagés par la loi permettant une participation éventuelle de la commune.

Ce qui précède est une règle générale, il est bien évident que des cas particuliers sont envisagés et prévus par la loi. De toute façon, la T.L.E. est instituée pour la collectivité et n'est en aucun cas personnalisée.

A PROPOS

Le 25 février 1979, les Sapeurs pompiers de St Sulpice ont fêté la fête traditionnelle de la Ste Barbe. Outre ses convives habituels Mr Poessel a eu la délicate attention d'inviter les anciens combattants de la commune. Qu'il en soit, par le truchement de ce bulletin, publiquement remercié.

C'est donc autour d'une table agréablement garnie, que tous ensemble, jeunes et moins jeunes, nous nous sommes retrouvés et le plaisir de chacun n'était pas moindre que celui du voisin; il se traduisait par de larges sourires qui indiquaient la joie de nous trouver les uns aux côtés des autres. Et lorsque le moment de nous séparer est arrivé, car malheureusement les meilleurs instants ont une fin, c'est bien en nous promettant de recommencer.

C'est tellement agréable qu'il serait sans doute bon que toutes les sociétés constituées se retrouvent ainsi au moins une fois par an. L'idée est lancée, il serait souhaitable de connaître le point de vue de chacun des intéressés. Ces réunions pouvant avoir lieu dans la période hivernale qui est toujours très longue pour tout le monde.

Pour les anciens combattants de
St Sulpice,
Le Président,
Mr BRETON M.

L'AIDE MENAGERE A DOMICILE
POUR LES PERSONNES AGEES

Elle a pour but de permettre le maintien des personnes âgées chez elles, en leur apportant l'assistance matérielle dans les tâches ménagères (petite lessive, couture, vaisselle, cuisine, sauf gros travaux) et en leur apportant également une aide morale (grâce aux contacts et à la présence qu'elle suppose).

Conditions d'admission

- Il faut avoir l'âge requis pour prétendre aux prestations vieillesse. Néanmoins, la commission d'Aide Sociale peut accorder le bénéfice de l'Aide Ménagère à toute personne dont l'état physique en justifie l'octroi pour lui permettre de rester à domicile et d'éviter ainsi une hospitalisation ou un placement en maison de convalescence ou en hospice etc....

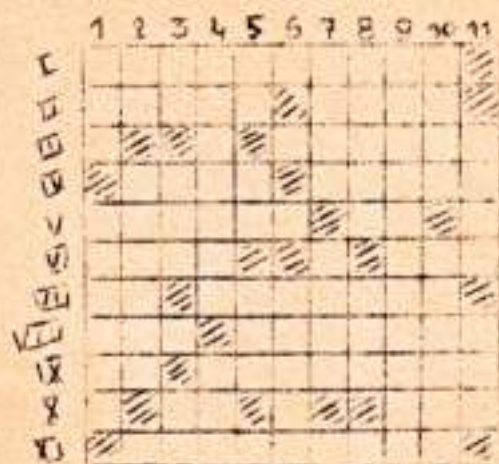
Il est bien évident qu'au delà d'un certain âge, variable selon les personnes, l'état de santé empêche de faire les travaux ménagers et le marché. Chaque demande est en principe accompagnée d'un certificat médical.

- Il faut vivre seul, ou avec son conjoint ou avec une personne incapable d'apporter l'aide nécessaire.

- Enfin les ressources du demandeur entrent en ligne de compte pour déterminer la participation financière de la Caisse de Retraite.

Lorsque les ressources sont inférieures à un certain plafond les frais de l'Aide Ménagère sont totalement pris en charge par l'Aide Sociale. Au delà de ce plafond de ressource, les Caisses de Retraite accordent une participation plus ou moins importante.

Précisons qu'en matière d'Aide Ménagère, payée par l'Aide Sociale, le recours à l'obligation alimentaire des enfants a été supprimée.



MOTS CROISES

LOCAUX

HORIZONTAL.

- I Est généralement fort apprécié avant le dessert (mot composé).
- II Pour transporter des liquides - On a chacun le sien à tenir.
- III Dans le fond il y a généralement un cours d'eau
- IV Ce que l'on dit pour obtenir le silence - Ceux qui sont ainsi ne sont pas heureux.
- V Précédé de MATO est un Etat du Brésil - Ils ont laissés un bien triste souvenir.
- VI On en trouve souvent dans la cour de nos fermes - Il a son salon.
- VII Note de musique - Synonyme de "Risque" dans le sens "Il risque une peine
- VIII Déesse marine - On y est souvent mis
- IX Initiales pieuses - Elle est souvent grande, chez nous elle est haute - Le dessinateur s'en sert.
- X Note de musique - C'est un Oncle d'Amérique.
- XI Pourrait-être, dans la commune, une station thermale (mot composé).

VERTICAL.

- 1 Mieux vaut ne pas avoir le pied ainsi - Avant le chauffage central on ne connaissait qu'eux.
- 2 Peut marquer le lien - Ce que nous faisons pour nous faire entendre.
- 3 Note de musique - On peut appeler avec cette expression - Possessif.
- 4 Ne quitte jamais le docteur dans ses visites - On a dit que l'or était ainsi.
- 5 Au bout du doigt de la couturière - De bas en haut et phonétiquement "intenter une action en justice" - En désordre fils arabe
.../....

- 6 Est plus ou moins forte.
- 7 Il est long chez certain - On peut en avoir partout mais il faut éviter de l'avoir dans la main.
- 8 Au théâtre il y en a plusieurs - Autrefois désignait un vieil indien.
- 9 Il y en a plus d'un chez notre marchand de journaux local - Possessif.
- 10 En désordre ancienne ville d'Italie patrie de ZENON - Phonétiquement faire une acquisition - Figure héraldique.
- II On peut y accrocher beaucoup de chose - Fils aîné de NOË.

LES FETES

CALENDRIER

Jeux inter-villages

27 mai à Abbecourt
17 juin à St Sulpice, avec en
prologue une course cycliste féminine.
8 juillet à Silly.

14 juillet

Le 13 au soir: concours de lampions
Le 14 après-midi: jeux divers pour les
enfants; élection de notre Reine de l'été.

26 août

Fête de St Sulpice. Cette année le thème
retenu est: LE CIRQUE;

C'est dire combien riches et variés seront vos déguisements. Plus nombreux que jamais seront les candidats petits et grands. Dans le défilé nous remplacerons les chevaux par de ravissantes majorettes. Et nous ferons honneur à la reine de St Sulpice élue le 14 juillet parmi les habitants ou résidents. Les candidates sont priées de se faire connaître auprès des responsable du comité.

Pour le défilé il nous faudra encore cette année faire appel au bénévolat des cultivateurs afin qu'ils mettent à notre disposition quelques remorques tractées et nous savons combien cela est difficile en cette période de fin de moisson.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les nouveaux adhérents au comité des fêtes qui nous apportent si gentiment leur concours et souhaitons que leur exemple soit suivi pour rendre notre équipe plus agréable et plus vivant encore.

LE COMITE DES FETES
DE ST SULPICE.

UN ADOLESCENT DANS UNE VILLE DE PROVINCE
ENTRE LES ANNEES 1920 ET 1930.

Pourquoi vous cacher que la ville de province est Beauvais.

A l'époque, la vie n'était pas celle que nous connaissons maintenant. La TSF était à son début, la télévision n'existait qu'en rêve, il y avait peu de voitures et un jeune devait vivre avec ce dont il pouvait disposer.

Notre propos n'est pas une étude comparative mais seulement la révélation d'un mode vie dans la période indiquée. Or, donc, Beauvais dont le nombre d'habitants n'atteignait pas 20 000 ne dépassait pas de beaucoup les limites des Boulevards actuels. En effet, St Just des Marais, Marissol, Notre Dame du Thil étaient des communes autonomes. Voisinlieu était alors rattaché à Allonne. Voyez donc que nous sommes loin des grands ensembles que nous voyons à l'horizon.

Au départ, l'adolescent héros de ce récit n'était qu'un gosse qui comme tout le monde allait à l'école en galoches et qui portait en hiver la longue pélerine bleu marine. Il respectait et craignait à la fois son instituteur, celui-ci d'ailleurs avait de l'estime pour l'élève qui lui était confié.

Le jeudi, c'était le jour sacré des gosses. Ceux-ci prenaient plaisir à se diriger vers la gare, dont l'aspect extérieur est toujours le même, il y avait là une étrange machine à chaudière verticale qui assurait la manoeuvre des wagons, c'était formidable; les fiacres stationnaient au même endroit que les taxis aujourd'hui et les hôtels dépêchaient aux heures d'arrivée des trains, des omnibus à chevaux pour récupérer d'éventuels voyageurs. Peut-on encore imaginer cela de nos jours?

Plus tard, nantis de casquettes suivant qu'ils appartenaient au Lycée, à l'E.P.S. ou au St Esprit, les plus tout à fait gosse; commençaient à regarder les jeunes filles de même âge; ils les croisaient seulement dans la rue en rougissant et sans jamais leur adresser la parole, aujourd'hui nous en sommes loin.

.../...

Puis les culottes courtes ont fait place aux pantalons longs, avec cette méthamorphose les idées aussioont changées. Comme il est dit maintenant c'était la rentrée dans le monde du travail. A cette époque, avec le certificat d'études on entrait comme apprenti dans l'industrie, le bâtiment, le commerce, les bureaux sous quelque forme que ce soit pour apprendre sur le tas la profession choisie. Avec du courage et de l'intelligence il était très possible de faire sa place au soleil; sans tomber dans la servitude on avait du respect pour le patron qui en général savait reconnaître les gens capables.

Ce jeune qui maintenant était intégré dans la société s'intéressait aux loisirs, à la politique, à la vie de la ville.

A cette époque, au moment des élections, on se passionnait pour la lutte que se livraient les deux journaux locaux: La République de l'Oise et le Moniteur de l'Oise. En dehors de ces périodes, ces dites publications entretenaient les meilleurs rapports. Il y avait aussi Germinal, un journal révolutionnaire qui était vendu un peu à la sauvette le samedi jour de marché place de l'hotel de ville. Se manifestaient aussi parfois les gars de l'Action Française qui se heurtaient aux jeunesses de Gauche. Mais cela n'allait jamais bien loin, quelques coups de canne, de coups de poingt et le lendemain on se saluait.

A cette époque aussi, à la moindre cérémonie, les édiles, les autorités portaient soit le gibus ou le chapeau melon, de toute façon, ils étaient revêtus de la jaquette.

Beauvais était une ville historique et artistique. On aimait bien entendre parler de ce qui nous intéressait. Outre la grosse industrie de l'époque : Les Crins (aujourd'hui Novacel), Lainé (maintenant les Tapis et Couvertures), Dupont (usine La Brosse), nous connaissions la Manufacture de Tapis (gérée par M Ajalbert **prix** Goncourt) Les vitraux d'art(élaborés par M. Houille) Pour la peinture artistique, il y avait M. Manceaux, M. l'abbé Van Holleberk de St Paul, M. le Sidaner à Gerberoy; M^{rs}. Delaherche à St Germain et Gribert à Beauvais nous ont doté de bien jolies poteries. La littérature était représentée par M. Philéas Lebesgue. Si ces noms sont maintenant oubliés ou presque, ils ont à l'époque largement dépassé les limites dela renommée locale.

Comme tous les jeunes de tous les temps, entre 1920

et 1930, on s'intéressait aussi aux loisirs et il faut bien le dire on s'avait s'amuser avec les moyens du bord.

Bien sûr l'amusement populaire était le cinéma où on allait au moins une fois par semaine. Le Théâtre Municipal par le truchement des tournées Baret nous faisait goûter tous les classiques et tout le lyrique, ceci pour le dimanche soir. Le samedi, le même théâtre ouvrait ses portes aux sociétés constituées qui voulaient organiser un bal, il était ouvert à tous dès l'instant où on payait sa carte d'invitation et que l'on se présentait en tenue correcte. Il y avait d'ailleurs jamais aucune bagarre, celles-ci étaient réservées dans le bal Bigan à Voisinlieu et Philippe sur le Jeu de Paume et si des coups de poing s'échangeaient s'était presque toujours pour une fille.

Puis il y avait les fêtes traditionnelles de plein air. Fête des Fleurs (savez-vous qu'à l'époque les chars tirés par des chevaux étaient décorés le matin même de la fête par des feuillages et des fleurs fraîchement coupées). Fête Jeanne Hachette qui n'avait peut-être pas la même diversité que maintenant mais qui attirait un monde inouï (lorsqu'il ne pleuvait pas). Fête du 14 juillet, fêtes du Mont Capron, parfois au parc des Baux. Toutes ces manifestations se terminaient par un bal soit sur le Jeu de Paume, soit sur la place Jeanne Hachette ou bien encore au Mont Capron, de toute façon, on disparaissait sous un nuage de poussière et le lendemain les cordonniers ne manquaient pas de réparation de chaussures.

Les fêtes foraines aussi étaient plus recherchées qu'elles ne le sont maintenant, énumérer les attractions d'alors serait très très long.

Au Mardi-Gras, si maintenant on rencontre quelques enfants porteurs de masque, à l'époque un bal masqué était organisé au cinéma "Les Variétés" (déjà) et au Théâtre et c'était un défilé constant de costumes entre les deux établissements.

Dans le courant de l'année, d'autres manifestations étaient organisées : concerts par la Sé Philharmonique, par l'Harmonie de Beauvais, des revues locales jouées par des acteurs de la ville, la liste est longue, ils avaient du talent, certains sont maintenant disparus. Toutefois, il faut citer Ryane Mèreve, chanteuse à ses débuts et qui est devenue la marraine de la 2ème D.B.. Il faut citer Roche un Beauvaisien qui chantait

.../...

en duo avec un certain AZNAVOUR vous connaissez ?

Quand vous saurez que notre adolescent s'intéressait aussi aux choses de l'aviation, l'aéro-club venait d'être fondé, qu'il aimait aussi se promener dans les bois, vous aurez un aperçu de ses activités générales, car bien d'autres choses encore sont à citer mais cela deviendrait un livre de mémoires et là n'est pas notre but. De toute façon un jour est arrivé le départ à l'armée, puis le retour et le tourbillon de la vie.

XX

SOLUTION DES MOTS CROISES

Horizontal

I Bout de Brie
II outre - rôle
III vallée
IV chut - seuls
V grosso - es
VI oies - thé
VII do - encourt
VIII ino - boîte
IX ns - ville - te
X si - sam
XI val de l'eau

Vertical

1 bot - godins
2 ou - crions
3 ut - hoe - sa
4 trousse - vil
5 de - ts - nbi
6 colle
7 bras - poil
8 roles - ute
9 illustré - sa
10 eeel - ht - tau
11 esse - sem

XXXXXXXXXXXX XXX

SUITE REUNIONS DE CONSEIL

Classe enfantine

- Accord subvention de 80% au total
- SICARPO responsable des travaux(appel d'offres, permis de construire ,etc....)

EN cours: PROJET DE LOTISSEMENT route de la gare (30 pavillons)
La commission urbanisme s'est réunie le 7 juin pour examiner le dossier.

XX

Responsable de la publication: FLECHY J- M.

Les membres de la commission : Mme DEBRAY N. , MM. FLECHY J-M., FONTAINE J- B.

LEDOUX R., LORIS N., Mme MAHIEUX H., M; ROUSSEL M.

BONNES VACANCES A TOUS.....